



PREMIER MINISTRE

---

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 3 janvier 2012

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre François FILLON a reçu ce mardi 3 janvier 2012, M. André-Claude LACOSTE, Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), qui lui a présenté son rapport sur la sûreté des installations nucléaires françaises. Ce rapport avait été demandé le 23 mars dernier après l'accident à la centrale de Fukushima.

Le Premier ministre a remercié André-Claude LACOSTE pour la rigueur et la qualité des travaux réalisés tout au long de ces neuf derniers mois. Ces analyses ont été menées en liaison avec le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN), l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques et les experts de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), ainsi que des experts étrangers. Elles ont conduit l'ASN à conclure à un niveau de sûreté autorisant le maintien en activité de l'ensemble du parc nucléaire français. Le Premier ministre se félicite que l'ASN, autorité indépendante, témoigne ainsi de la valeur du travail conduit par EDF, AREVA, le CEA et l'Institut LAUE-LANGEVIN, notamment dans le cadre des visites décennales qui permettent une amélioration continue de la sûreté des installations nucléaires.

Il demande à Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et à Eric BESSON, ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique de veiller à ce que les exploitants se conforment à l'intégralité des demandes de l'ASN dans le calendrier qui leur est imposé.

Le rapport de la Cour des Comptes sur les coûts de la filière nucléaire qui sera remis à la fin du mois fournira un éclairage complémentaire particulièrement utile.

Le Gouvernement intégrera les éventuelles propositions qui seront issues du processus européen de revue par les pairs de la sûreté, qui débute le 15 janvier et s'achèvera le 30 juin 2012.

A cette occasion, le Premier ministre tient à souligner le rôle majeur que joue l'ASN dans l'information de nos concitoyens et la transparence dans le domaine nucléaire. Cette transparence, alliée à un très haut niveau d'exigence en matière de sûreté, est la condition indispensable de la confiance des Français dans leur industrie nucléaire.

*Le rapport sera disponible sur le site : [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)*